

# QUELLE TECHNOLOGIE POUR UNE COUVERTURE VIDÉO AÉRIENNE DU VENDÉE GLOBE 2020 ?

22<sup>nov</sup>

09<sup>janv.</sup>  
2020



## L'ENTREPRISE

La SAEM Vendée est une Société Anonyme d'Economie Mixte, constituée en 2003, elle organise le Vendée Globe, course au large qui a lieu tous les 4 ans. Le siège social de la société est à la Roche sur Yon. L'actionnariat de la SAEM Vendée est composé de Collectivités locales : Le Conseil Départemental, La Ville des Sables d'Olonne et la Région des Pays de la Loire, ainsi que de 32 entreprises du monde économique Vendéen.

Le Vendée Globe est à ce jour la seule course à la voile autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance. L'événement s'est inscrit dans le sillage du Golden Globe qui, en 1968, initia la première circumnavigation de ce type par les 3 caps (Bonne Espérance, Leeuwin et Horn). Vingt années plus tard, c'est le navigateur Philippe Jeantot qui, après sa double victoire dans le BOC Challenge (Le tour du monde en solitaire avec escales), lance l'idée d'une nouvelle course autour du monde, en solitaire, mais... sans escale ! Le Vendée Globe était né. Le 26 novembre 1989, 13 marins prennent le départ de la 1ère édition qui durera plus de 3 mois. Ils ne seront que 7 à rentrer aux Sables d'Olonne.

Les 8 éditions de ce que le grand public nomme aujourd'hui l'Everest des mers ont permis à 167 concurrents de prendre le départ de cette course hors du commun. Seuls 89 d'entre eux ont réussi à couper la ligne d'arrivée. Ce chiffre exprime à lui seul l'extrême difficulté de cet événement planétaire où les solitaires sont confrontés au froid glacial, aux vagues démesurées et aux ciels pesants qui balayent le grand sud. Le Vendée Globe est avant tout un voyage au bout de la mer et aux tréfonds de soi-même. Il a consacré de très grands marins : Titouan Lamazou en 1990, Alain Gautier en 1993, Christophe Auguin, en 1997, Vincent Riou en 2005, François Gabart en 2013 et Armel Le Cléac'h en 2017. Le Finistérien devient le nouveau détenteur du record de l'épreuve en 74 jours. Un seul marin l'a gagné deux fois : Michel Desjoux, en 2001 et 2009. Le 9e Vendée Globe s'élancera des Sables d'Olonne le dimanche 8 novembre 2020.

## CONTEXTE DE LA PROBLEMATIQUE

La SAEM Vendée souhaite proposer des images extraordinaires et jamais vues auparavant des skippers et leurs bateaux pendant la course. Jusqu'à maintenant il était nécessaire d'effectuer des missions - très onéreuses et peu responsables - à bord d'hélicoptères pour potentiellement ramener quelques images...

La course étant en solitaire et sans assistance, les marins ne peuvent se permettre de piloter le drone, ayant bien d'autres problématiques à gérer. C'est pourquoi ces drones devront être auto-pilotés sans nécessiter de pilotage de la part des skippers. Pour réussir sa mission, le drone et son pilote automatique devront lever plusieurs verrous technologiques et comporter plusieurs fonctionnalités :

- Décollage et atterrissage automatique sur un voilier IMOCA de 60 pieds en mouvement (vitesse pouvant dépasser les 30 noeuds (55 km/heure) ;
- Se stabiliser au-dessus de l'eau avec de fortes conditions de houle, de vagues, etc. ;
- Prises de vues aériennes (photo et vidéo) avec des scènes pré-programmées et suivi en mouvement ;
- Nécessiter le moins d'interaction possible de la part du skipper ;
- Transfert des photos et vidéos de manière simple sur l'ordinateur de bord ;
- Haute qualité de capture vidéo et photo compatible avec les exigences des TV et nouveaux médias digitaux ;
- Résistance à de fortes éclaboussures pendant la mise en place avant le décollage et après l'atterrissage (pas en vol). Serapprocher d'un drone étanche ;
- Etre peu gourmand en énergie, la capacité des bateaux en énergie électrique étant limitée ;
- Respecter l'intégrité du skipper et du matériel du bateau. En aucun cas le drone ne devra représenter un risque pour le skipper ou mettre en danger son projet (sectionnage d'un câble, d'une voile...).

## BÉNÉFICES ATTENDUS ET PERSPECTIVES EN CAS DE SUCCÈS

- Dynamiser l'audience de l'événement pendant la course grâce à des prises de vue aériennes transmises par la suite aux interlocuteurs TV, sur les supports digitaux, etc. ;
- Faire le buzz médiatique au travers de cette innovation et d'images jamais vues ;
- S'inscrire dans la démarche responsable du Vendée Globe en ayant un support de production d'images non émetteur d'émissions carbone ;
- Respecter le format de la course et les valeurs de l'événement : une course à la voile autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance ;
- Démontrer la capacité d'innovation de l'organisation, de l'événement et de son territoire en effectuant une innovation de rupture ;
- Moderniser l'image du Vendée Globe avec une solution technologique avancée qui permettra de casser les codes de la communication visuelle de la course au large ;
- Fidéliser les sponsors et partenaires de la course et aller en chercher de nouveau.



### MODALITÉS DE COLLABORATION

La collaboration se fera en mode projet entre : Le solutionneur, la SAEM Vendée, le prestataire audiovisuel de la SAEM Vendée, la classe IMOCA, les Teams de bateaux, Le tout afin d'identifier et de choisir la meilleure option à développer.